

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Avis sur le projet de création d'un SIVU et le projet de statuts

Séance du 19 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf juillet, à dix-huit heure et quarante minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis au premier étage de la salle des fêtes à Hauteville-Lompnes sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le cinq juillet deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUI, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 6 Claire BILLON-BERTHET pouvoir à Mme Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS pouvoir à Mme Nicole ROSIER, Humbert CRETIER pouvoir à M. George BERMOND, Patrick GENOD pouvoir à M Jacques DRHOUI, Christine MARTINE pouvoir à M. Gilbert LEMOINE, Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à M. Didier BOURGEOU

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2 Corinne BOYER, Gaëlle FORAY

Secrétaire de séance : Jessie MARIN

Soit : 21 présents et 6 pouvoirs

Vu l'article L 5212-2 qui prévoit la création d'un syndicat intercommunal à l'initiative des communes intéressées par délibérations concordantes de l'ensemble des conseils municipaux,

Considérant les enjeux du maintien d'une sécurité de proximité et de prévention de la délinquance dans le secteur montagneux de Plateau d'Hauteville,

Considérant l'enjeu de conserver les effectifs de gendarmerie afin de préserver un temps de réactivité d'intervention acceptable pour la population,

Considérant que la Brigade Territoriale de gendarmerie de Plateau d'Hauteville est actuellement logée dans des locaux vétustes et peu fonctionnels comprenant un immobilier résidentiel insuffisant pour assurer la pérennisation de son activité et permettre le recrutement de gendarmes,

Considérant les pré-études laissées sans suite d'un projet de construction d'une nouvelle caserne des bailleurs sociaux Dynacité, actuellement bailleur de la BT de Plateau d'Hauteville, et de la SEMCODA,

Considérant que la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique est la solution la plus adaptée afin de porter la construction et la gestion d'une nouvelle caserne de gendarmerie et de ne pas faire imputer un taux d'emprunt sur la seule commune accueillante,

Considérant que la BT de gendarmerie de Plateau d'Hauteville assure sa mission de maintien de l'ordre sur le ressort des 14 communes suivantes : Aranc, Brenod, commune nouvelle Champdor-Corcelles, Chevillard, Comdamines, Corlier, commune nouvelle Haut Valromey, Izenave, Lantenay, Outriaz, Ruffieu, commune nouvelle Plateau Hauteville, Premillieu, Vieu d'Izenave,

Considérant que ces 14 communes reconnaissent ensemble la nécessité de pérenniser l'implantation d'une brigade de gendarmerie sur ou à proximité de leur territoire et peuvent participer à la construction et la gestion de cette caserne par adhésion au syndicat intercommunal à vocation de construction et de gestion d'une gendarmerie au Plateau d'Hauteville,

Les conseils municipaux des 14 communes concernées doivent se prononcer sur la création de ce syndicat et le projet de statuts. Madame la préfète de l'Ain procédera à la création de ce syndicat à réception des délibérations concordantes des conseils municipaux

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **D'APPROUVER** l'adhésion de la commune de Plateau d'Hauteville au syndicat intercommunal à vocation de construction et de gestion d'une gendarmerie au Plateau d'Hauteville,

- **D'APPROUVER** les statuts du syndicat au syndicat intercommunal à vocation de construction et de gestion d'une gendarmerie au Plateau d'Hauteville joints,

- **DE DESIGNER** Monsieur le Maire Philippe EMIN en qualité de délégué de la commune au comité syndical et Monsieur Alain MASSIRONI en qualité de délégué suppléant

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20210719-DE-2021-098-DE
Date de télétransmission : 26/07/2021
Date de réception préfecture : 26/07/2021